

### 3. PROPARCO – AFD ( Agence Française de Développement )

<b>Mission et Objectifs du financement</b>	Financement et accompagnement des projets d'entreprises et institutions financières dans les pays en développement, de la PME, au groupe bancaire régional, en passant par les EMF.
<b>Domaines de financement</b>	Tous les secteurs d'activité
<b>Formes d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prêts à long terme</b> : PROPARCO propose des prêts, en devise ou en monnaie locale, à des entreprises et des institutions financières sur des durées longues (jusqu'à 20 ans), avec un différé de remboursement du capital lorsqu'il se justifie.</li> <li>• <b>Investissement en capital risque</b> : PROPARCO prend des participations au capital des jeunes entreprises innovantes, via des investissements en direct et via des fonds d'investissement de capital-risque afin de soutenir les start-up à fort potentiel qui souhaitent développer des solutions innovantes commercialisables en Afrique et dans d'autres pays émergents. Au rang des solutions proposées par PROPARCO dans ce cadre, se trouvent :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique (FISEA)</b> : vise à financer en fonds propres la croissance des entreprises et institutions financières qui créent de l'emploi et des impacts sur le développement en Afrique. Ce fonds est détenu par l'AFD et conseillé par PROPARCO. Les prises de participation de l'AFD sont minoritaires et comprises entre 1et 10 millions d'Euros).</li> <li>- <b>African Renewable Scale-Up (Are Scale Up)</b> destinée à développer des projets innovants dans le domaine des énergies renouvelables et à accélérer l'électrification sur le continent africain.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Plancher de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prêts</b> : Le montant du prêt sollicité auprès de PROPARCO devrait être compris entre 3 et 100 millions d'euros.</li> </ul>
<b>Critères d'éligibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. <b>Au FISEA</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'activité financée est située majoritairement en Afrique subsaharienne ;</li> <li>• la structure bénéficiaire est dirigée par une équipe expérimentée et de qualité ;</li> <li>• le projet est pérenne et dispose d'un plan d'affaires rentable à moyen terme ;</li> <li>• la structure bénéficiaire respecte les normes environnementales, sociales, de lutte anti-blanchiment de standard international ;</li> <li>• le désengagement financier de FISEA est envisageable à terme.</li> </ul> </li> <li>i. <b>Au ARE SCAL UP</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter un business model éprouvé (avec un fort potentiel d'équilibre dans les 3 ans), une équipe expérimentée, des investisseurs basés et actifs en Afrique ;</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre des projets qui fournissent un accès à l'électricité ou qui produisent de l'électricité décentralisée via des énergies renouvelables ;</li> <li>• Être dans une phase active, avec une capacité d'expansion au-delà de la phase pilote, technologie éprouvée et clientèle significative;</li> </ul>
<b>Délai d'instruction du dossier</b>	<b>180 jours</b>